

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement comptable ANC n°2018-06 décrit dans la note « Principes et méthodes comptables ».

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2020

ACTIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	542 867	487 375	55 493	83 634
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs sim	542 867	487 375	55 493	
Immobilisations corporelles	1 617 162	449 699	1 167 463	1 152 418
Constructions	1 090 997		1 090 997	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	526 164	449 699	76 466	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	515 420	8 017	507 404	
Immobilisations financières	362 027		362 027	357 791
Participations et Créances rattachées	308 035		308 035	
Autres	53 992		53 992	
TOTAL I	3 037 476	945 090	2 092 386	1 593 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				24 535
Stocks et en-cours	33 103		33 103	
Créances	892 171		892 171	143 134
Créances clients, usagers et comptes rattachés	124 534		124 534	
Créances reçues par legs ou donations	222 535		222 535	
Autres	545 101		545 101	
Autres				490 145
Valeurs mobilières de placement	2 008 855	21 117	1 987 738	1 993 619
Disponibilités	9 246 056		9 246 056	5 388 913
Charges constatées d'avance	154 147		154 147	186 306
TOTAL II	12 334 332	21 117	12 313 215	8 226 652
TOTAL ACTIF	15 371 808	966 207	14 405 600	9 820 495

PASSIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	46 175	
Fonds propres statutaires	46 175	
Réserves statutaires		46 175
Autres réserves		5 077 365
Réserves	6 145 548	
Autres	6 145 548	
Report à nouveau	192 522	
Résultat de l'exercice		1 068 183
Excédent ou déficit de l'exercice	1 802 590	
TOTAL I	8 186 834	6 191 723
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	737 955	
TOTAL II	737 955	
DETTES		
Dettes fournisseurs		640 425
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	939 523	
Dettes fiscales et sociales	1 135 171	1 053 302
Autres dettes	76 772	249 888
Produits constatés d'avance	3 329 345	1 685 158
TOTAL III	5 480 811	3 628 773
TOTAL PASSIF	14 405 600	9 820 495

Compte de résultat de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	16 220	
Ventes de marchandises		5 972
Ventes de biens et services	52 906	
Ventes de biens	52 906	
Subventions d'exploitation		2 638 016
Reprises sur provisions et transferts de charges		0
Dons, droits et autres produits		14 664 596
Produits de tiers financeurs	15 479 578	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 496 892	
Ressources liées à la générosité du public	11 525 953	
Dons manuels	10 334 687	
Mécénats	277 142	
Legs, donations et assurances-vie	914 124	
Contributions financières	1 456 734	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	96 986	
Total I	15 645 690	17 308 584
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges courantes et de collecte		6 069 906
Variation de stock	(8 568)	
Autres achats et charges externes	4 573 175	
Aides financières	5 953 622	
Impôts, taxes et versements assimilés	256 432	268 850
Salaires et traitements	2 008 693	2 167 105
Charges sociales	900 705	1 006 874
Dotations aux amortissements		97 627
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 989	
Dotations aux provisions		0
Reports en fonds dédiés		
Financements versés		6 393 400
Autres charges	104 439	330 680
Total II	13 871 488	16 334 442
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 774 201	974 141
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets sur cession de Sicav		13 281
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 687	
Autres produits financiers		86 377
Autres intérêts et produits assimilés	5 368	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	488	
Différences positives de change	455	
Total III	29 998	99 659
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		337
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 369	
Différences négatives de change	53	
Total IV	6 422	337
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	23 576	99 322
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 797 777	1 073 463
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur opérations de gestion		0
Sur opérations de gestion	6 506	
Total V	6 506	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opérations de gestion		1 291
Sur opérations de gestion	943	
Total VI	943	1 291
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 563	(1 291)
Impôt sur les sociétés		3 990
Impôts sur les bénéfices (VII)	750	
Total des produits (I + III + V)	15 682 194	17 408 242
Total des charges (II + IV + VI + VII)	13 879 604	16 340 059
EXCEDENT OU DEFICIT	1 802 590	1 068 183
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	23 622	
Prestations en nature	79 447	
Bénévolat	134 820	
TOTAL	237 889	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	23 622	
Prestations en nature	79 447	
Personnel bénévole	134 820	
TOTAL	237 889	0

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

D'après les statuts, l'association « a pour but la lutte contre le Sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie, et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches ».

Sidaction est un bailleur de fonds qui finance des projets de recherche et de soutien aux malades en France et à l'étranger mais aussi un partenaire d'implémentation de projets financés par des bailleurs publics et privés.

Pour cela Sidaction se base sur sa collecte de fonds, ses financeurs publics et privés, son réseau de partenaires en France et à l'international, ses comités d'experts et instructeurs bénévoles ainsi que sur une équipe salariée de 44 personnes.

Les faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire à la Covid-19 a fortement impacté les activités de missions sociales ainsi que celles liées à la collecte de fonds. L'évènement phare du Sidaction médias qui se déroule sur 3 jours a dû être annulé en mars et remplacé par une émission de télévision programmée en juin 2020.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général,
- règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n° 2020-08.

La première application du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 constitue un changement de méthode comptable. Les principaux postes affectés par cette nouvelle réglementation, appliquée de manière prospective, sont les suivants :

- Legs, donations, assurances-vie

Antérieurement, les legs, donations et assurances-vie étaient traités hors bilan. Une mention dans l'annexe comptable indiquait le montant des engagements à la clôture de l'exercice. Depuis le 1er janvier 2020, les dispositions prévues au nouveau règlement sont appliquées.

Les legs sont comptabilisés au bilan, à la date d'acceptation du conseil d'administration, selon leur nature. Figurent :

- À l'actif immobilisé, l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers ;
- À l'actif circulant, les créances liées aux dossiers ;
- Au passif, les dettes et les obligations testamentaires.

Les biens reçus par donation sont comptabilisés à la signature de l'acte authentique de donation.

Les assurances-vie continuent d'être enregistrées en produit à la date de réception des fonds.

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations, destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat, selon leur nature.

À la clôture de l'exercice, les ressources de legs et donations non encore encaissées sont comptabilisées dans le compte « Fonds reportés sur legs et donations ».

- Traitement comptable des recettes

Le plan comptable a été mis à jour, en intégrant des nouveautés introduites dans le règlement concernant la nature des recettes, notamment les contributions financières et la quote-part de générosité du public. Les recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats » alors que les recettes issues de personnes morales privées à caractère non lucratif, telles que les fondations et associations, sont enregistrées dans le compte « Contributions financières ». Ces sommes étaient antérieurement enregistrées dans un compte unique « Dons, droits et autres produits ».

Par ailleurs, le regroupement de certains comptes de charges sur legs au poste de produits « Legs, donations et assurances-vie » a été effectué et est présenté au point Ventilation des produits.

- Présentation des états financiers

• Bilan

Le bilan, dont les notes et tableaux relatifs à l'actif et au passif sont présentés dans la partie "Informations relatives au Bilan", respecte les dispositions du nouveau règlement.

La colonne 2019 a été maintenue, selon la présentation du bilan de 2019 certifié.

• Compte de résultat

Le compte de résultat de 2020, dont les rubriques sont détaillées dans la partie "Informations relatives au Compte de résultat", respecte les dispositions du nouveau règlement.

La colonne 2019 a été maintenue, selon la présentation du bilan de 2019 certifié.

• Compte de résultat par origine et destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Ces comptes sont présentés et établis conformément au nouveau règlement comptable. Les règles de gestion permettant leur élaboration sont présentées dans la partie "Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER". Ces comptes sont présentés pour l'exercice 2020 sans colonne comparative, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019, établi selon la réglementation précédente, est présenté séparément.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes et de la séparation des exercices.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes : 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Valeurs brutes

Total au 31/12/19	Acquisitions 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
529 009 €	13 858 €		542 867 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/19	Dotations 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
445 375 €	42 000 €		487 375 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association :

Total au 31/12/19	Acquisitions 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
1 090 997 €			1 090 997 €

Installations du siège de l'association :

Valeurs brutes

Total au 31/12/19	Acquisitions 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
296 911 €			296 911 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/19	Dotations 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
260 849 €	18 814 €		279 663 €

Matériel informatique :

Valeurs brutes

Total au 31/12/19	Acquisitions 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
208 223 €	55 813 €	84 913 €	179 123 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/19	Dotations 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
188 171 €	18 460 €	84 504 €	122 127 €

Mobilier de bureau :

Valeurs brutes

Total au 31/12/19	Acquisitions 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
49 500 €	630 €		50 130 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/19	Dotations 2020	Diminutions 2020	Total au 31/12/20
44 193 €	3 715 €		47 908 €

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Total 01/01/2020	Dotations 2020	Reprises 2020	Total au 31/12/2020
595 000 €	10 920 €	90 500 €	515 420 €

En application du règlement ANC 2018-06, les biens immobiliers reçus par legs et destinés à être cédés sont maintenant mentionnés à l'actif immobilisé.

Cela représente 515.420 € en valeur brute. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour 8.017 € amenant le net à 507.404 €.

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an ;
- des parts sociales du Crédit Coopératif.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 33.103 € à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Créances reçues par legs ou donations

En application du règlement ANC 2018-06, les créances reçues par legs ou donations sont maintenant mentionnés à l'actif circulant.

Ces créances représentent 222.535 €.

Créances autres

Le montant de 545.101 € correspond à :

- Les avances et acomptes versés au 31/12/2020 s'élèvent à 31.627 €.
 - Ces avances et acomptes versés correspondent principalement à 15.600 € pour WNP dans le cadre de la campagne Sidaction 2021 et à 15.244 € de frais postaux pour les opérations de Marketing direct,
 - Des produits à recevoir pour 202.000 €,
 - Partenariats pour 273.725 €,
 - IJSS pour 22.593 €,
 - Créances diverses pour 9.495 €.
 - Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir pour 5.660 €
- Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2020 s'établit à 2.008.855 €.

Les VMP sont valorisées au cours transmis par les organismes financiers au 31/12/2020.

L'écart négatif constaté entre le cours historique d'achat et le cours à la clôture fait l'objet d'une provision pour dépréciation des VMP et impacte le résultat.

L'écart positif constaté entre le cours historique d'achat et le cours à la clôture n'est pas passé au compte de résultat mais fait seulement l'objet d'une note dans les annexes aux comptes annuels.

Une provision pour dépréciation des VMP a été constituée à hauteur de 21.117 €.

Une plus-value latente à hauteur de 11.764 € est constatée.

Disponibilités

Les disponibilités d'un montant total de 9.246.056 € sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2021 mais datés de l'année 2020 pour un montant de 231.492 €,
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 8.990.515 €,
- de la caisse pour un montant de 220 €,
- des intérêts à recevoir pour 23.829 €.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 154.147 €. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 148.183 €,
- des charges de communication pour 5.964 €.

Divers produits à recevoir

Les divers produits à recevoir s'élèvent à 202.000 €. Ils sont constitués de :

- Sucres et denrées : 200.000 €
- Cotisations plateforme Elsa : 2.000 €

PASSIFFonds propres

La dotation statutaire de 46.175 € est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 €) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 € par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 € par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'Assemblée Générale de 2020 a affecté le résultat 2019 en réserve ce qui porte celle-ci à 6.145.548 €.

Le report à nouveau s'élève à 192.522 € ; conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, il provient du solde des

comptes #475 de legs et donations en cours de réalisations qui présentaient un solde de 192.522 € au 31/12/2019.

Le résultat 2020 positif de 1.802.590 € se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		ALA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT GLOBAL AVANT REGLEMENT ANC 2018-06	IMPACT DU REGLEMENT ANC 2018-06	MONTANT GLOBAL AVEC REGLEMENT ANC 2018-06 AU 01/01/2020	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise	46 175		46 175						46 175
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves	5 077 365		5 077 365	1 068 183					6 145 548
Report à nouveau		192 522	192 522						192 522
Excédent ou déficit de l'exercice				-1 068 183		1 802 590			1 802 590
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
TOTAL	6 191 723	192 522	6 384 245	0	0	1 802 590	0	0	8 186 835

La hausse de 1.995.112 € correspond à l'excédent de l'exercice 2020 (1.802.590 €) et au solde des comptes « legs en cours de réalisation » au 31/12/2019 (192.522 €).

Fonds reportés et dédiés

Total 01/01/2020	Reports 2020	Utilisations 2020	Total au 31/12/2020
1 193 450 €	23 000 €	478 495 €	737 955 €

En application du nouveau règlement ANC 2018-06, la partie des legs acceptés mais non encore encaissée est mentionnée sur la ligne de fonds reportés et dédiés.

Fin 2020, ces fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 737.955 €.

Dettes

Les dettes fournisseurs (939.523 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2020 dont le règlement interviendra en 2021 (700.078 €) et à des factures non parvenues (239.445 €).

Les autres dettes (76.772 €) correspondent à des avances reçues dans le cadre des conventions avec l'ANRS (66.522 €) et à des versements dus dans le cadre de partenariats internationaux (10.250 €).

Les dettes fiscales et sociales (1.135.171 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2020, réglées en 2021 (157.679 €),
- aux charges fiscales 2020, réglées en 2021 (192.680 €),
- aux provisions pour congés payés (778.989 €),
- aux autres salaires (5.823 €).

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Les autres dettes (76.772 €) correspondent à :

- ANRS : 65.842 €
- Partenariats projets : 10.250 €
- Divers : 680 €

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3.329.345 €. Il s'agit de produits encaissés en 2020 pour des projets qui s'étaleront sur plusieurs années correspondant à :

- des subventions de l'Agence Française de Développement pour 2.859.852 €,
- des subventions Mairie de Paris pour 162.000 €,
- des subventions de l'Initiative 5% pour 279.936 €,
- du Fonds de dotation Line Renaud pour 5.000 €,
- de la Fondation de France pour 22.558 €.

Engagements hors bilan

Missions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2020, les engagements sont donc les suivants :

	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/19	2 913 180	3 886 079
Engagements nouveaux de l'exercice 2020	2 925 432	3 014 562
Versements effectués durant l'exercice 2020	2 981 266	2 762 107
Reliquats affectés aux versements 2020		
Solde des soutiens financiers au 31/12/20	2 857 347	4 138 535

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au Compte de résultat

Ventilation des produits

Les cotisations reçues à hauteur de 16.220 € correspondent aux cotisations des membres de Sidaction et des membres de la plateforme Elsa hébergée par Sidaction. Les cotisations sont reconnues suite à l'appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services se composent :

- de la boutique sur notre site pour 52.885 €,
- des abonnements à Ensemble et Transversal pour 21 €.

Les concours publics et subventions d'exploitation :

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions : Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Elles s'élèvent à 2.496.892 € et se composent particulièrement :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (1.942.602 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (31.000 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- des subventions de la Mairie de Paris (240.001 €),
- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (189.647 €),
- des subventions UNITAID (3.642 €).

Les ressources liées à la générosité du public, soit 11.525.953 € concernent :

- les dons manuels pour 10.334.687 €,
- les mécénats pour 277.142 € (en particulier Sucres et Denrées pour 200.000 €, Mac Aids Fund pour 75.000 €, AMI Paris pour 1.403 € et Tomorrow pour 739 €),
- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie pour 914.124 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	332 694
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	133 808
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	90 644
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	478 495
	0
Total Produits	1 035 640
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	90 500
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 017
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	23 000
Total Charges	121 517
Solde de la rubrique	914 124

En application du nouveau règlement ANC 2018-06, les dossiers de legs ou donations acceptés par l'association sont enregistrés en produits. (cf. annexe legs et donations)

Les autres produits (96 986 €) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour 60.067 €,
- restitutions d'aides financières pour 31.207 €,
- divers produits pour 5.712 €.

Les produits financiers (29.998 €) correspondent aux reprises de provision pour dépréciation (488 €), aux plus-values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association (29.055 €) et à des écarts positifs de change (455 €).

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels (6.506 €) correspondent essentiellement à un projet clôturé.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 943 €.

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2020, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 9.711 €.

Valorisation des contributions volontaires en nature

Conformément à la réglementation ANC n° 2018-06, nous avons valorisé les contributions volontaires en nature dont bénéficie Sidaction et nous les avons enregistrées en comptabilité.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 237.889 € et se décomposent comme suit :

- 134.820 € de bénévolat,
- 79.447 € de prestations en nature,
- 23.622 € de dons en nature.

L'annulation du Sidaction médias 2020 a eu un impact très important sur le niveau de contributions volontaires en nature : les bénévoles n'ont pas pu se mobiliser sur les plateaux téléphoniques et les partenaires médias n'ont pas diffusé les spots d'appel à dons.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2020 :

- ✓ le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposés par les associations françaises comptait 23 membres,
- ✓ Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 36 membres,
- ✓ Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel à projets international comptait 12 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2020 à :

- 935 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,

- 734 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 288 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2020, ils ont effectué 167 heures de travail bénévole.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2020 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 45 heures de réponse téléphonique à l'association.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 570 heures.

Enfin, le Conseil d'Administration se réunit environ quatre fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2020, les administrateurs ont fait don de 174 heures.

La valorisation du bénévolat se définit au Smic horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction médias et à trois fois le Smic horaire pour la participation aux Comités, au Conseil d'Administration, à l'organisation du Dîner de la Mode et à différentes expertises programmes.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 29 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons. Malheureusement avec l'annulation du Sidaction médias 2020, les prestations et dons en nature dans ce cadre sont beaucoup moins importants que les années précédentes.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2020, nous pouvons cependant valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 70.986 € pour la production et la diffusion de la campagne d'appel à dons. En effet, certaines prestations avaient déjà été réalisées avant la décision d'annuler l'événement.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la Mode pour un montant de 29.082 €. Une autre opération, au moment de la journée mondiale de lutte contre le sida, a apporté une gratuité de 3.000 €.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 342.547 €.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2020. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 0,34 %, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 276 K€.

La variation avec le montant constaté en 2019 (254 K€) est très faible.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/19	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/20
Non-cadres	3 CDI 0 CDD	1 1	0 0	4 1
Cadres	36 CDI 7 CDD	2 4	2 8	36 3
TOTAL	46	8	10	44

(*) correspondant à 43,2 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 25 007 € au titre du contrôle légal et de 71 278 € en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association ou par des bailleurs.

Evènements postérieurs

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture.

Informations relatives aux legs et donations

En 2021, l'association a accepté 4 legs pour une valeur globale de 887 679 €.

Compte de résultat par origine et destination de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2020	
	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Produits liés à la générosité du public	11 525 953	11 525 953
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénat	11 525 953	11 525 953
- Dons manuels	10 334 687	10 334 687
- Legs, donations et assurances-vie	914 124	914 124
- Mécénat	277 142	277 142
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 658 861	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	16 220	
2.2 - Parrainage des entreprises	0	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	1 456 734	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	185 907	
3 - Subventions et autres concours publics	2 496 892	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	488	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0
TOTAL DES PRODUITS	15 682 194	11 525 953
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales	9 715 909	8 068 758
1.1 - Réalisées en France	6 089 679	5 057 287
1.1.1 - Actions réalisées par l'organisme	2 074 838	1 723 088
1.1.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 014 841	3 334 200
1.2 - Réalisées à l'étranger	3 626 230	3 011 470
1.2.1 - Actions réalisées par l'organisme	1 687 449	1 401 373
1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	1 938 781	1 610 097
2 - Frais de recherche de fonds	3 095 974	2 571 110
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 706 214	2 247 426
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	389 761	323 684
3 - Frais de fonctionnement	1 060 601	880 796
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	6 369	5 289
5 - Impôt sur les bénéficiaires	750	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0
TOTAL DES CHARGES	13 879 604	11 525 953
EXCEDENT OU DEFICIT	1 802 590	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2020	
	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	702	702
- Bénévolat	702	702
- Prestations en nature	0	0
- Dons en nature	0	0
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	237 187	
3 - Concours publics en nature	0	
- Prestations en nature	0	
- Dons en nature	0	
TOTAL DES PRODUITS	237 889	702
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	99 319	0
- Réalisées en France	85 849	0
- Réalisées à l'étranger	13 470	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	130 429	702
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	8 141	0
TOTAL DES CHARGES	237 889	702

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - Missions sociales	8 068 758
1.1 - Réalisées en France	5 057 287
1.1.1 - Actions réalisées directement	1 723 088
1.1.2 - Versements à d'autres organismes	3 334 200
1.2 - Réalisées à l'étranger	3 011 470
1.2.1 - Actions réalisées directement	1 401 373
1.2.2 - Versements à d'autres organismes	1 610 097
2 - Frais de recherche de fonds	2 571 110
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 247 426
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	323 684
3 - Frais de fonctionnement	880 796
TOTAL DES EMPLOIS	11 520 663
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 289
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0
TOTAL	11 525 953

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - Ressources liées à la générosité du public	11 525 953
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0
1.2 - Dons, legs et mécénats	11 525 953
- Dons manuels	10 334 687
- Legs, donations et assurances-vie	914 124
- Mécénats	277 142
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	0
TOTAL DES RESSOURCES	11 525 953
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0
TOTAL	11 525 953

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	0
- Réalisées en France	0
- Réalisées à l'étranger	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	702
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0
TOTAL	702

	Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	702
- Bénévolat	702
- Prestations en nature	0
- Dons en nature	0
TOTAL	702

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2020
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0
(-) Utilisation	0
(+) Report	0
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0

Le CER de l'exercice N a été établi selon le règlement ANC n° 2018-06 alors que le CER de l'exercice N-1 avait été établi selon le règlement du CRC n° 2008-12.

€ **Compte d'emploi annuel**
des ressources collectées auprès du public
au 31 décembre 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019
1- Missions sociales	11 728 082	9 235 843	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1-1 Réalisées en France			1- Ressources collectées auprès du public	12 867 768	12 867 768
Actions réalisées directement	2 744 896	2 161 601	1-1 Dons et legs collectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France	4 377 801	3 447 511	Dons manuels non affectés	11 895 912	11 895 912
			Dons manuels affectés	0	0
			Legs et autres libéralités non affectés	633 485	633 485
			Legs et autres libéralités affectés	150 000	150 000
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	188 370	188 370
Actions réalisées directement	2 592 285	2 041 420			
Versements à d'autres organismes	2 013 099	1 585 311			
2- Frais de recherche de fonds	3 554 260	2 798 974	2- Autres fonds privés :	1 622 269	
Frais d'appel à la générosité du public	3 152 288	2 482 421	3- Subventions et autres concours publics	2 638 016	
Frais de recherche de fonds privés	401 972	316 552	4- Autres produits	202 726	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- Frais de fonctionnement	1 057 717	832 951			
		12 867 768	I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	17 330 779	
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	16 340 059		II REPRISES DES PROVISIONS et AMORTISSEMENTS	77 463	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	0		REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
			V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 068 183		VI TOTAL GENERAL	17 408 242	12 867 768
V TOTAL GENERAL	17 408 242				
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 867 768	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 867 768
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	62 374	
Frais de recherche de fonds	1 426 196		Prestations en nature	1 363 822	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	1 426 196		Total	1 426 196	

Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 et publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018, s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Il s'agit du 1^{er} exercice d'application par Sidaction.

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A - Note sur les charges/emplois

La présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 13.879.604 €, celles-ci sont classées par destination.

1 – Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France,
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 2.074.838 € et se décomposent comme suit :

- 587.208 € pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions Antilles Guyane, Milieu carcéral, Prévention gay et Minorités sexuelles mais également pour la coordination des Appels à Projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés ainsi que le Plaidoyer en France.

- 357.512 € pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Recherches opérationnelles et Continuum des soins mais également pour la coordination des Appels à Projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés ainsi que le Plaidoyer en France,
- 1.130.118 € pour l'information, la sensibilisation et les événements d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne Transversalmag, le journal Ensemble, les événements divers comme lors de la journée mondiale de lutte contre le sida ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions :
Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation :
Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.
- Les frais indirects des actions réalisées :
Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m² de bureaux utilisés par programme, mission et projet.
Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

1.1.2.1 - Soutien aux associations et leurs bénéficiaires	2 017 000
- Appel d'Offres Généraliste	749 800
- Appel d'Offres Milieu Carcéral	69 200
- Appel d'Offres Antilles Guyane	84 500
- Appel d'Offres Prévention Gay	95 650
- Appel à Projets France	747 100
- Appel à Projets Thématiques	270 750
1.1.2.2 - Recherche scientifique et médicale	1 997 841
- Subventions Jeunes Chercheurs	431 854
- Appel à Projets Jeunes Chercheurs	490 988
- Financements équipes scientifiques	330 718
- Appel à Projets Aides aux Equipes	544 281
- Projet Prévenir	200 000

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida en France est de 4.014.841 €.

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger réalisés par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique et en Europe de l'Est gérés par les programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 1.687.449 € et regroupent les missions :

- Structuration des associations,
- Populations stigmatisées,
- Milieu pénitentiaire,
- Santé maternelle et infantile,
- Activités médicales,
- Recherches opérationnelles,
- Gestion finance.

mais également la coordination des Appels à Projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés ainsi que le Plaidoyer à l'international.

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	1 938 781
- Appel à Projets International Populations Stigmatisées	66 952
- Appel à Projets International Enfants	9 344
- Appel à Projets International Prise en Charge Globale	956 641
- Urgences	33 780
- Appel à Projets International	872 064

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida à l'international est de 1.938.781 €.

2 – Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.095.974 € et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public,
- Frais de recherche d'autres ressources.

2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principale des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 814.255 €, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (554.237 €).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de 2.706.214 €. Ils se décomposent, en plus des 814.255 € des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public (1.088.928 €),
- coûts d'appel à la générosité du public sur le web (220.321 €),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (342.503 €),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (52.728 €).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (120.043 €).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à 67.436 € et se composent de la répartition des frais de loyers et charges des bureaux.

2.2 – Frais de recherche d'autres ressources

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 389.761 € dont 255.067 € pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2020, 46.277 € consacrés aux Opérations régionales, 77.817 € en frais de gestion des partenariats et 10.599 € pour la boutique.

3 – Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires).

Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.060.601 €.

4 – Information sur les dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations s'élèvent à 6.369 € de dotation pour dépréciation d'une valeur mobilière de placement.

5 – Information sur l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2020 calculé et provisionné par Sidaction correspond à 3.827 €. La reprise de provision au titre de l'année 2019 correspond à 3.077 €. Un solde de 750 € est donc enregistré en charges 2020 qui ne sont pas issues de ressources collectées auprès du public.

B - Note sur les affectations par destination des charges issues des produits collectés auprès du public sur 2020

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seuls produits liés à la générosité du public par type de charges qui est calculée sur la base du pourcentage des charges réalisées par rapport au budget global de Sidaction.

Ainsi, les produits de Sidaction issus de la générosité du public sont affectés de façon homogène aux charges qui n'ont pas de financement dédié.

La nouvelle présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de 11.525.953 €, ceux-ci sont classés également par destination.

1 – Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2020, les missions sociales représentent 70 % de l'activité générale, soit 8.068.758 € financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues de financeurs publics et privés font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 1.723.088 € soit :

- 487.658 € pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 296.902 € pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 938.528 € pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 3.334.200 € soit :

- 1.675.055 € pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 1.659.144 € pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 1.401.373 €.

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1.610.097 €.

2 – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2020, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 22 % du total des emplois, soit 2.571.110 €.

3 – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 880.796 € et représentent 8 % de l'activité.

C - Note sur les produits/ressources

La réglementation pour l'établissement du CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de 15.682.194 €.

La nouvelle présentation du CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de 11.525.953 €.

1 – Information sur les produits liés à la générosité du public

Durant l'exercice 2020, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter 11.525.953 € auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. ».

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.2 – Information sur les dons, legs et mécénat

Dons manuels

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 10.334.687 € et se décomposent comme suit :

- 1.950.705 € ont été collectés durant la période du Sidaction médias (celui-ci a été annulé et seulement certaines opérations ont pu être maintenues), contre 3.809.268 € pour l'opération organisée en 2019 (soit une baisse de 48,8 %),
- 7.057.347 € sont issus des opérations de marketing direct contre 7.100.575 € pour 2019, Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par Sidaction de 1994 à 2020,
- 1.321.873 € proviennent de la collecte web 2020 contre 986.069 € en 2019 (soit une augmentation de 34,1 %),
- 4.762 € ont été collectés lors d'opérations régionales.

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6

août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Legs, donations et assurances vie

Au cours de l'année 2020, les legs, donations et assurances vie s'établissent à 914.124 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	332 694
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	133 808
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	90 644
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	478 495
	0
Total Produits	1 035 640
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	90 500
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 017
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	23 000
Total Charges	121 517
Solde de la rubrique	914 124

Mécénats

Les conventions de mécénat ont rapporté 277.142 € sur l'exercice 2020 grâce à la Fondation d'Entreprise Sucres et Denrées pour 200.000 €, le Mac Viva Glam (anciennement Mac Aids Fund) pour 75.000 €, AMI Paris pour 1.403 € (sur les ventes 2019) et Coperni/Tomorrow pour 739 € (sur les ventes 2019),

2 – Information sur les produits non liés à la générosité du public

Les cotisations avec contrepartie représentent 16.220 € dont 15.500 € de cotisations pour la plateforme ELSA (hébergée par Sidaction) et 720 € de cotisations des membres du Conseil d'Administration.

Les contributions financières sans contrepartie regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 1.456.734 € et se décomposent comme suit :

- 778.068 € de dons collectés auprès de sociétés lors de différents événements au niveau national ou régional, dont 772.950 € pour le Dîner de la Mode et 5.118 € pour les Chefs Solidaires.
- 529.709 € proviennent des partenariats dans le cadre du Sidaction médias 2020 (472.590 €), des partenariats bancaires (35.822 €) et d'autres partenariats divers (21.297 €),
- 119.015 € d'opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d'arrêt,
- 29.942 € de contributions financières aux programmes provenant de la Fondation de France (14.942 €) et du Fonds de Dotation Line Renaud (15.000 €),

Les autres produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 185.907 € et se décomposent en :

- 52.885 € de ventes de la boutique,
- 36.919 € de produits de gestion dont 31.207 € de restitutions de la part de nos partenaires et 5.712 € de produits de gestion courante,

- 29.055 € de produits financiers qui concernent les plus-values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 60.067 € ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué notamment des ressources des albums avec la vente et les droits d'auteurs,
- 6.506 € d'autres produits exceptionnels,
- 455 € de gain sur change,
- 21 € d'abonnement,

3 – Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2020, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 2.496.892 € dont :

- 1.942.602 € de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Perspectives, TREMPILINS et Concert'Action (programme de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction),
- 90.000 € de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral,
- 31.000 € du Ministère de la Justice pour le programme Milieu carcéral,
- 240.001 € de La Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud, Petit Paris Bucarest, AED Burkina Faso et Concert'Action,
- 189.647 € d'Expertise France pour le programme Initiative 5% Adolescents,
- 3.642 € d'UNITAID pour le programme OPP-ERA.

4 – Information sur les reprises sur provisions et dépréciations

Les reprises sur provisions et dépréciations s'élèvent 488 € et concernent des dépréciations d'éléments financiers.

D - Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet d'identifier les contributions volontaires dont bénéficient Sidaction au cours de l'année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité.

La gouvernance de Sidaction repose sur le Conseil d'Administration composé d'acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 237.889 €. Ces contributions volontaires en nature sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de leur destination :

- 99.319 € aux missions sociales dont :
 - 85.849 € réalisées en France (43.708 € pour la participation des membres du Comité France, 34.330 € pour la participation des membres du Comité Scientifique et 7.811 € pour la participation d'experts à différents programmes),
 - 13.470 € réalisées à l'étranger correspondant à la participation des membres du Comité International.
- 130.429 € à la recherche de fonds dont :
 - 55.742 € pour le Dîner de la Mode (26.660 € de participation de bénévole à l'organisation et 29.082 € de prestations en nature),

- o 71.688 € pour le Sidaction médias (70.986 € de prestations en nature et 702 € de bénévolat),
- o 3.000 € pour une prestation en nature sur une autre opération.
- 8.141 € au fonctionnement correspondant à la participation des membres du Conseil d'Administration.

Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 6.995.882 €.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2020, pour 1.972.700 € de financements associatifs. Les décaissements ont été de 2.017.000 € en 2020, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020 en tenant compte des reliquats s'établit à 1.998.001 €.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2020, pour 2.061.829 € de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins et recherche opérationnelle.

Les décaissements se sont élevés à 1.797.841 € en 2020, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3.279.189 €.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2020, pour 1.905.465 € de financements.

Les décaissements se sont élevés à 1.928.531 € en 2020, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.718.692 €.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2020	Nouveaux engagements et modifications 2020	Versements effectués en 2020	Solde restant à verser au 31/12/2020
- Appel d'offres Aide aux malades-prévention	1 508 004	1 982 900	1 496 903	1 994 001
	1 508 004	1 982 900	1 496 903	1 994 001
- Appel à projet Département Français d'Amérique	188 897	0	188 897	0
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	143 700	-6 700	135 000	2 000
- Appel à projet Prévention Gay	201 700	-3 500	196 200	2 000
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	2 042 301	1 972 700	2 017 000	1 998 001
- Appel à Projets Prise en charge globale	1 504 615	1 504 299	1 494 365	1 514 549
- Bailleurs externes	237 143	221 506	254 506	204 143
Soutiens exceptionnels et urgences		179 660	179 660	0
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 741 758	1 905 465	1 928 531	1 718 692
Financements Jeunes chercheurs	1 466 401	729 809	922 842	1 273 368
- Appel d'offres permanent	1 466 401	729 809	922 842	1 273 368
Aides aux équipes de recherche	1 397 454	1 332 020	874 999	1 854 475
- Appel d'offres permanent	1 397 454	1 332 020	874 999	1 854 475
Recherche Opérationnelle	151 346	0	0	151 346
- Appel d'offre	151 346	0	0	151 346
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 015 201	2 061 829	1 797 841	3 279 189
TOTAL EXERCICE 2020	6 799 260	5 939 994	5 743 372	6 995 882

Engagements sur 2021	5 815 291
Engagements sur 2022	1 071 781
Engagements sur 2023	108 810

6 995 882